



Stage : Implantation de cultures pérennes en périmètre de protection

Entreprise :

Le SMG35 est un syndicat départemental qui a différentes compétences en matière d'eau potable à l'échelle de l'Ille et Vilaine. Parmi nos missions, nous apportons une aide technique aux collectivités qui exploitent des captages d'eau potable pour établir et assurer le suivi de leurs périmètres de protection. Dans ce cadre, nous les aidons à définir les réglementations à y faire appliquer.

La problématique :

En Ille et Vilaine, les surfaces agricoles incluses dans les périmètres rapprochés sensibles des captages d'eau doivent être mises en prairies permanentes. Mais, d'autres cultures (miscanthus ou silphie perfoliée par exemple) sont-elles possibles, sans nuire à la qualité de l'eau captée?

La mission et ses objectifs

- Sur la base de recherches bibliographiques complétées par des enquêtes auprès d'acteurs agricoles et de collectivités, le ou la stagiaire établira une liste des cultures pouvant être implantées sur des périmètres de captage à la place de prairies. Il ou elle recherchera des études existantes sur le sujet afin de pré-cibler la compatibilité de ces cultures avec les objectifs de préservation de la qualité de l'eau captée et avec les autres prescriptions du périmètre de protection (interdiction de produits phytosanitaires, limites de fertilisation, ...)
- A partir des premiers éléments, le ou la stagiaire définira une méthodologie de validation des possibilités d'implantation de ces espèces (au moins les 2 citées ci-dessus).
- selon le temps disponible, il sera possible de démarrer le protocole de validation en fin de stage

Profil recherché :

Etudiant·e en agronomie (1ère ou 2ème année d'école d'ingénieur ou équivalent), curieux·se, autonome et rigoureux·se

Informations complémentaires:

Durée du stage 2 à 4 mois

Une gratification mensuelle fixe est accordée + tickets restaurant

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre de motivation et CV) pour le 26 Février 2021 (18h00) à : Monsieur le Président – 2D, allée Jacques Frimot – 35000 RENNES ou par mail à l'adresse suivante : contact@smg35.fr